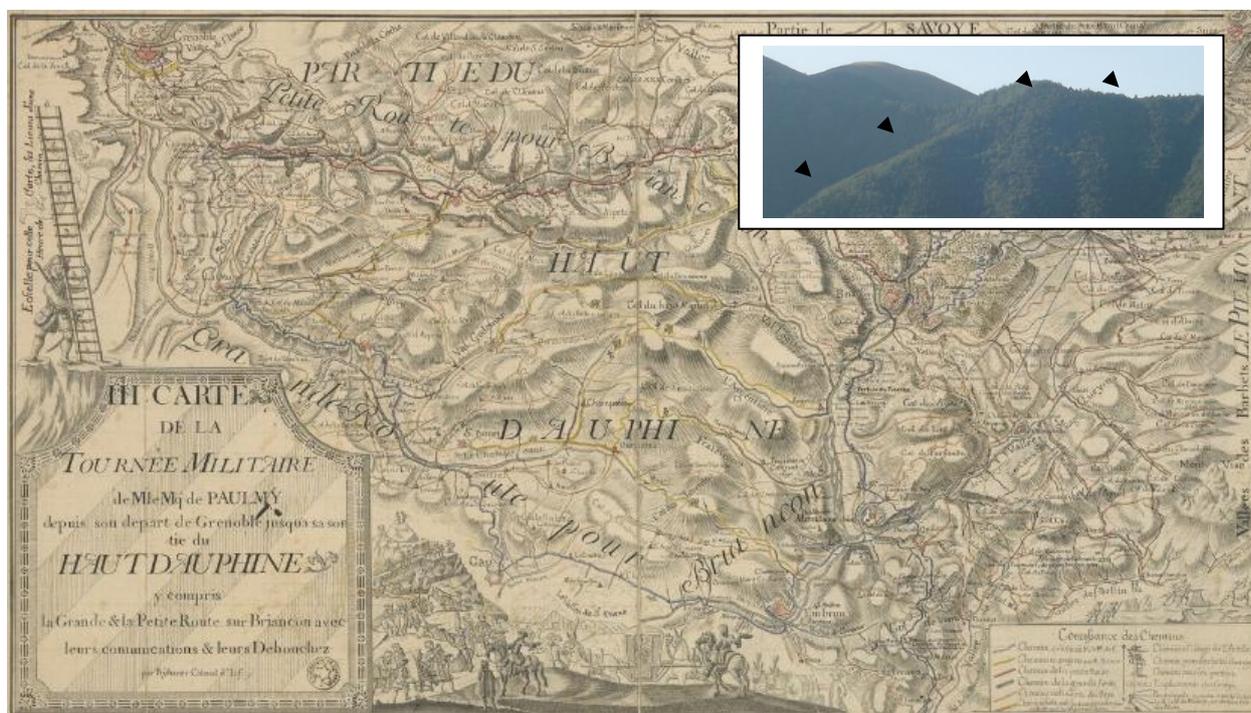


La g@zette

du Valbonnais

N° 153 – Septembre 2020

La Chenelette, voie stratégique du Dauphiné



La tournée du M. De Paulmy en 1752 : le camp d'Aspres (1692) et le col de la Chenelette.

Dieu l'étrange pays ! Ce ne sont que monts et rochers, précipices et torrents impétueux. Tout est affreux, rien n'est agréable pour le malheureux voyageur. Dans ses Mémoires, le vieux capitaine de Pontis, lui aussi, nous décrit « *une terre considérable, nommé Vaubonnez, qui est comme une espèce de petit royaume tout séparé, puisqu'elle contient quinze villages qui sont tous enfermés de précipices et de fossés naturels* ». Au XVII^e siècle, il y avait seulement trois ponts de pierre pour accéder au Mandement de Valbonnais : Oulles sur Ornon, le petit pont du Ratier au fond de la Roizonne et Ponthaut dont la communication avec le pont des Ayes (pont du Prêtre) était souvent interceptée. La CHENELETTE, quant à elle, ouvrait la porte du Beaumont, du Diois et de la Provence.

L'Echelette ou la descente infernale de la Chenelette (Chènelette, Chanelette, Chainette)

En 1684, Guy Allard nous parle de Valbonnais en ces termes : « *On n'en saurait approcher qu'en descendant de quelque côté qu'on y aille ; surtout au levant est une descente qu'on appelle l'Echelette qui, assurément, est rampante comme une échelle* ».

Nota Bene : pour aller de Grenoble à Briançon, on pouvait suivre deux itinéraires :

- La « petite route » en suivant la vallée de la Romanche, puis en franchissant le col du Lautaret.
- La « grande route », par Vizille, La Mure, Corps, Gap, Embrun...

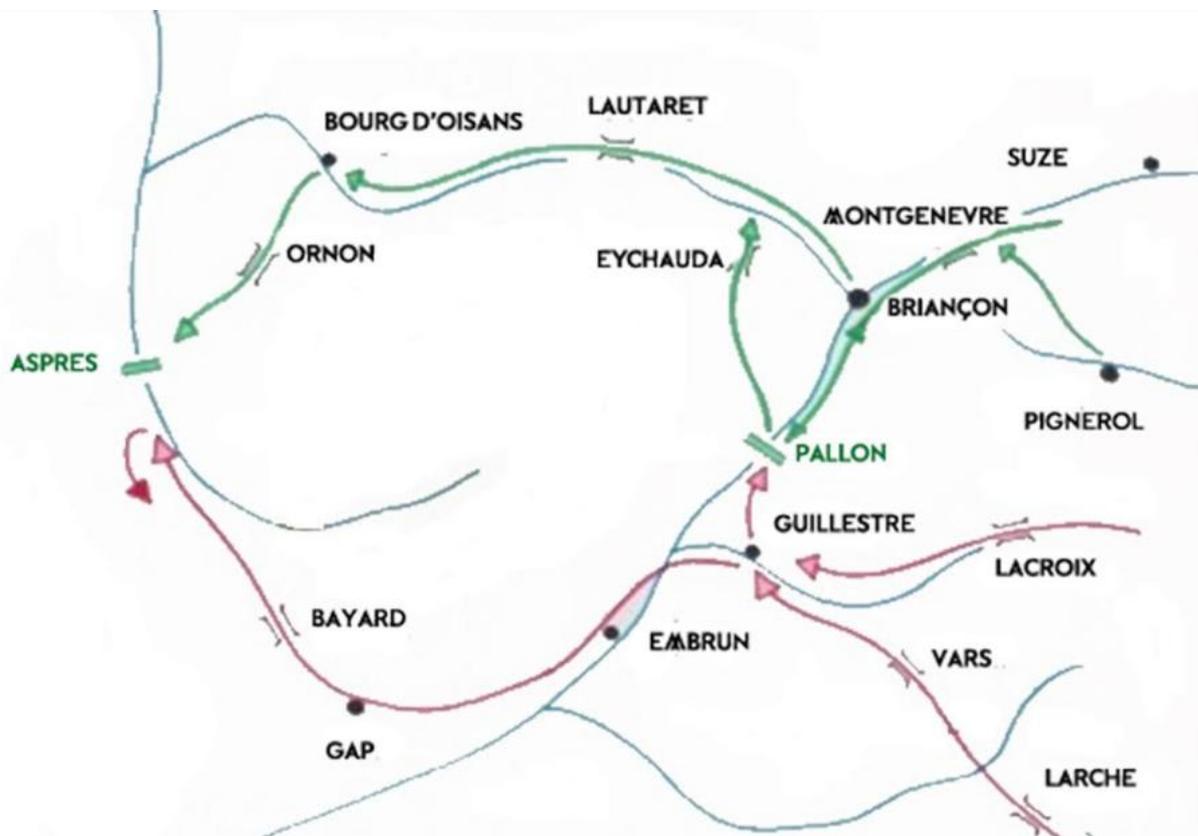
La voie de la CHENELETTE permettait la communication de la grande à la petite route depuis Corps jusqu'à Bourg d'Oisans.

En 1752, un manuscrit de Pierre Joseph Bourcet, dirigeant la tournée d'inspection dans les Alpes du marquis de Paulmy, secrétaire d'état à la guerre, décrit un des chemins qui après Saint Michel « *ira aboutir au col de la Chenelette où elle trouvera sur le versant de la montagne qui regarde la Bonne, la descente de la Chenelette qui la conduira au village des Angelas où elle se trouvera dans le Vaubonnés, cette division peut être suivie par des mulets [...] la descente de la chenelette est fort longue et fort rapide mais quoiqu'elle ait beaucoup de pierres et de rocailles elle peut être accommodée* ». Un brancard entre deux mulets, l'un derrière l'autre, transportait une pièce de canon dans les passages difficiles de nos montagnes.

L'invasion du Dauphiné par le Duc de Savoie en 1692

En 1686, une grande partie de l'Europe s'était ligué contre la France du roi Louis XIV à l'apogée de sa puissance, une coalition connue sous le nom de « ligue d'Augsbourg ». Le nouveau souverain de Savoie-Piémont, Victor Amédée II, tenta alors de se libérer de la tutelle française de l'époque, la France occupa alors la Savoie de 1690 à 1696. En juillet/août 1692, le duc de Savoie fit une incursion dans le Dauphiné et s'empara de la « grande route » (voir la progression des ennemis de la France en rouge sur la carte ci-dessous).

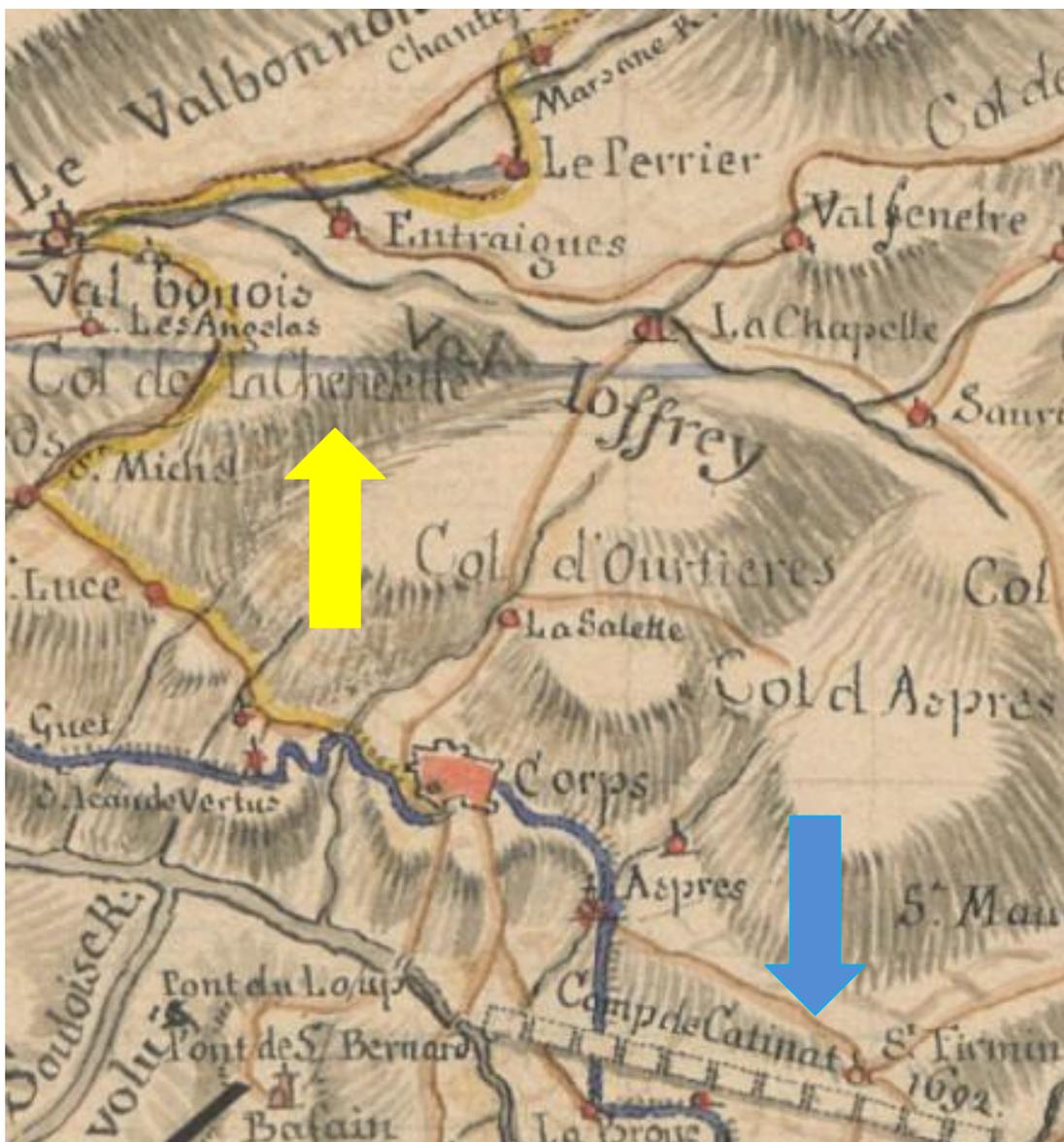
Nicolas CATINAT de la Fauconnerie, qui sera élevé, l'année suivante, à la dignité de maréchal de France, se trouvait avec l'infanterie au camp de Pallon. La cavalerie était à Aspres - lès - Corps. « *Au confluent du Drac et de la Séveraise, un plateau offrait une bonne position de barrage en avant du défilé de Corps. C'est la position d'Aspres-lès-Corps. La cavalerie dressa ses tentes. Dans son camps d'Aspres, de Vins [le général] ne pouvait entrer en relation avec le quartier général de Pallon que par un long circuit [...] la ligne de communication traversait, par le Valbonnais et le col d'Ornon [...] empruntait au Bourg-d'Oisans, la petite route de Grenoble à Briançon, la quittait au Monestier et, par le raccourci de la Vallouise, atteignait enfin Pallon. Elle décrivait ainsi, autour du Pelvoux, un arc de cercle de quarante lieues [193 kms]* ». (Catinat et l'invasion du Dauphiné : campagne des Alpes 1692 par Joseph Perreau - librairie militaire de L. Baudoin - Paris). En vert, sur la carte ci-dessous, le système défensif de Catinat.



M. de Bachivilliers à Aspres craignait de ne pouvoir tenir tête à l'ennemi qui s'avancait. C'est pourquoi, « *en prévision d'un rassemblement des troupes dans la vallée de la Romanche, Catinat faisait bâtir des fours au Bourg-d'Oisans [...]* ». Après plusieurs mouvements de troupes, « *le général lui-même quitta le camp du Pallon et vint se mettre à la tête de dix bataillons échelonnés sur la petite route de Grenoble* ». On raconte que des sapins auxquels on avait mis le feu éclairaient de point en point sa marche précipitée. Réalité ou légende ? Mais poursuivons avec Joseph Perreau : « *Tandis que dix bataillons conduits par Catinat s'arrêtaient au Bourg-d'Oisans, le général en chef poursuivait sa route de sa personne et*

arrivait à Aspres le 2 septembre à 10 h du matin, parcourant ainsi en deux jours les quarante lieues qui le séparaient de sa cavalerie [...] Sur son chemin, Catinat avait rencontré Bachivilliers, il trouva de Vins au camp d'Aspres. Accompagné de ces deux officiers, il examina la position. Elle lui parut excellente, aussi bien pour résister aux attaques de l'ennemi que pour couvrir la gorge de Corps [...] Le flanc gauche, qui s'appuyait aux montagnes, était le seul point où la cavalerie française pût être inquiétée sérieusement par l'infanterie ennemie. Pour le couvrir, Catinat fit avancer neuf cents hommes en détachements tirés des dix bataillons du Bourg d'Oisans. Le reste de l'infanterie ne dépassa pas ce point ».

La stratégie défensive de Catinat avait payé. Ce solide barrage, la maladie de Victor Amédée II, la peur d'être surpris par l'hiver au milieu des Alpes, dissuadèrent les troupes duciales de continuer cette aventure. L'armée ennemie repassa les cols, moins de deux mois après la première incursion en Dauphiné.

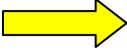


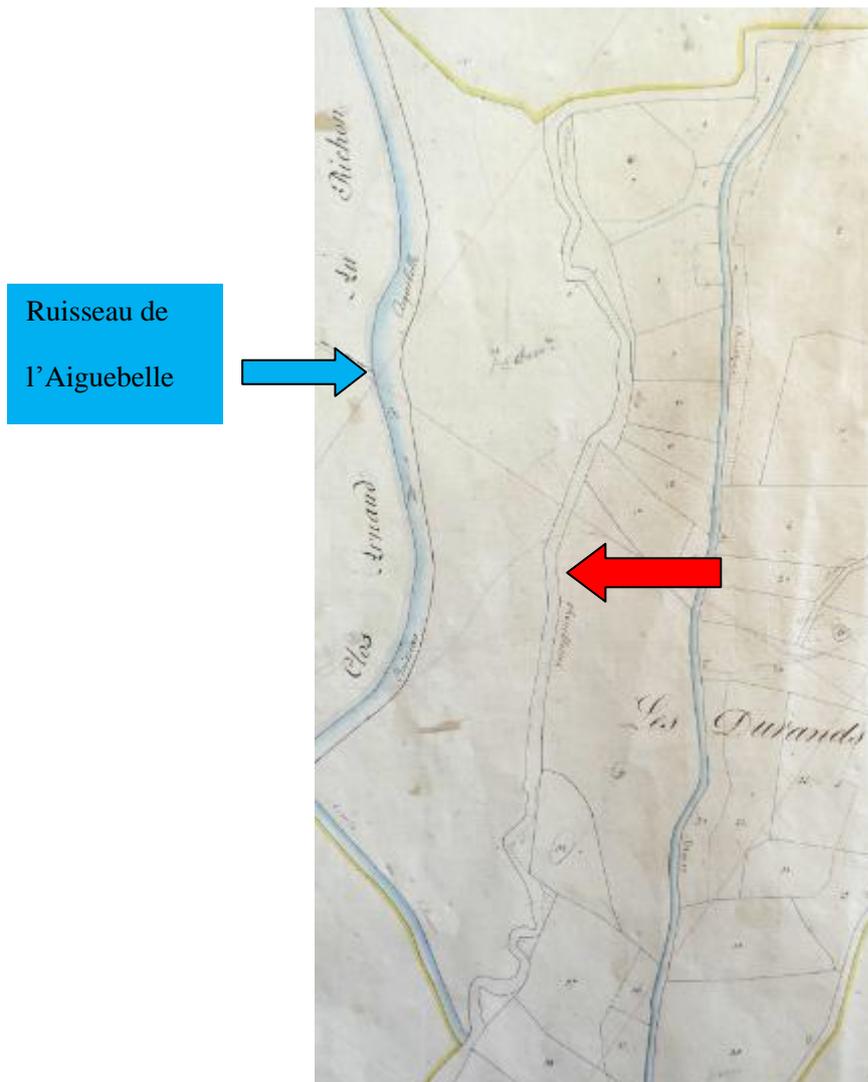
Zoom sur la carte militaire de 1752, 60 ans après l'invasion du Dauphiné en 1692 (page 1)



Extrait de
l'ancien
cadastre

1839

-  Le chemin de la chenelette, venant de Saint Michel, traverse le ruisseau de l'Aigubelle
-  Le chemin de Saint Michel à Valbonnais



Ruisseau de
l'Aigubelle

Après avoir
traversé le
ruisseau de
l'Aigubelle
la descente
en direction
des Angelas

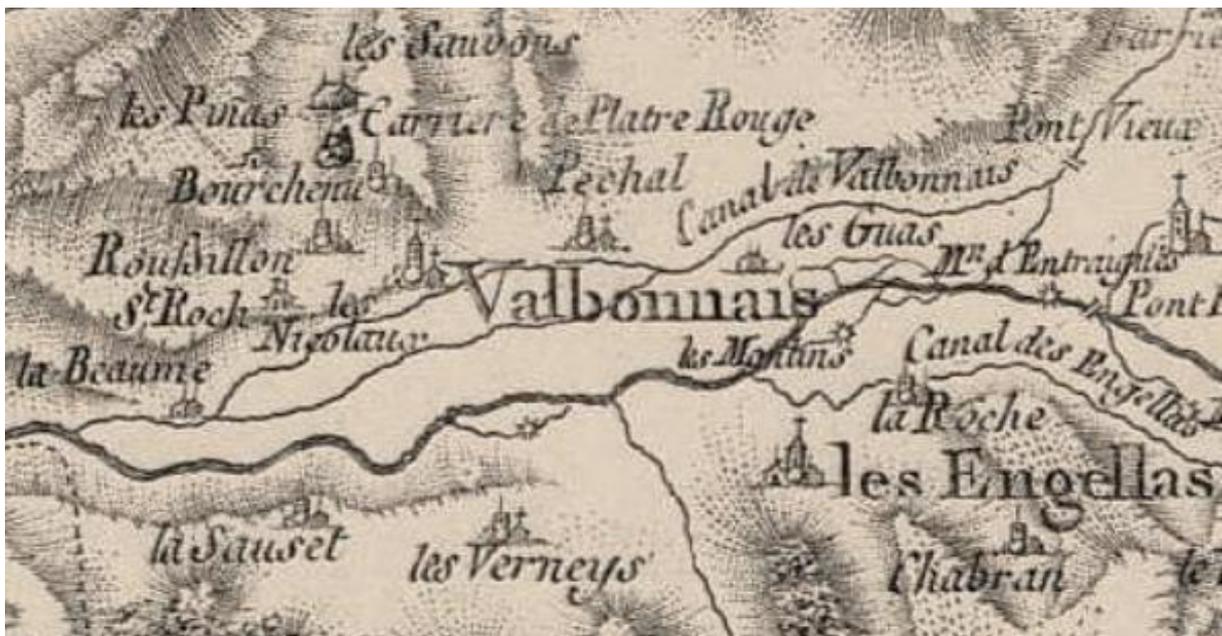


Refuge de Font Turbat : *Ensemble Découvrir*



Vu les informations ci-dessus et aussi les conclusions ci-dessus du substitut du procureur juridictionnel nous juge du marquisat de Valbonnais attendu ce qui résulte des charges aux informations suppléant d'office auxdites conclusions du substitut du procureur juridictionnel ordonnons que le maréchal de Malbuisson accusé de port d'armes illicites de reniements du saint nom de Dieu de voie de fait coups et excès et le nommé Chantrein accusé lui aussi de reniements du saint nom de Dieu coups et blessures avec effusion de sang commis le jour et fête de la nativité de la vierge huitième jour du présent mois de septembre au lieu de La Roche et des Engellas dépendant du marquisat seront pris et saisis au corps menés et traduits dans les prisons de la conciergerie de cette ville de Grenoble pour y être détenus jusqu'à ce qu'autrement soit par nous ordonné et au cas qu'ils ne puissent être saisis au corps ils seront ajournés leurs biens saisis et annotés un commissaire à la régie d'iceux à la forme de l'ordonnance nous ordonnons aussi que les hommes Marc Miard des Terrasses Joseph et Louis Merle frères, fils de Pierre Merle des Terrasses, Lafortune des Meyarotz Jean et Laurent Janvier père et fils les nommés Olivier dit Philibert accusés d'avoir participé auxdites voies de fait et excès seront ajournés à comparaître en personne par devant nous en cette ville dans la huitaine pour répondre de leur bouche sur les interrogats qui leur seront faits pour après leurs réponses personnelles être procédé ainsi qu'il appartiendra comme aussi nous ordonnons qu'à la diligence du procureur juridictionnel les informations seront continuées tant à charge qu'à décharge par Me Mollard gradué commissaire ou par autre gradué premier requis non suspect à ces fins commis pour après la continuation d'informations faite est rapportée être plus amplement décrite s'il y échoit

Fait à Grenoble le dix neuvième de septembre mil sept cent onze
Decozombe Juge



La carte de Cassini (XVIIIe siècle) : La Roche et les Engellas, sur la rive gauche de la Bonne.